



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3621 / 01 BP 3502 Cotonou - BENIN
Tél. +229 21 31 77 71 / +229 21 31 52 28
Fax. +229 21 31 51 09
sfontonhouessou@gouv.bj
sp_mcvdd@gouv.bj

Cotonou, le **02 FEV 2023**

N° **061** /MCVDD/DC/SGM/SP-C

COMMUNIQUÉ RADIO TÉLÉVISÉ

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable communique:

Conformément au relevé des décisions administratives n°38/PR/SGG/REL/Ord du Conseil des Ministres en sa séance du 23 novembre 2022, le Gouvernement a décidé de la mise en œuvre des mesures pour l'assainissement, l'achèvement et la clôture des opérations de lotissement et de remembrement foncier urbain sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi la mesure de suspension a été levée pour certaines opérations qui doivent être achevées et clôturées dans les meilleurs délais.

A cet effet, je voudrais lancer un appel à l'attention des cabinets de géomètre et d'urbaniste à produire et à déposer au plus tard le **10 février 2023**, auprès des communes dont ils sont prestataires, tous les documents techniques actualisés en leur possession en supports physique et numérique. Cette mobilisation documentaire est de nature à faciliter la mise en œuvre des recommandations du Conseil des Ministres et surtout le travail du pôle d'experts chargés de revisiter les lotissements/remembrements proposés à la régularisation.

Comptant sur la collaboration habituelle de tous les cabinets de géomètre et d'urbaniste, j'en appelle à leur sens élevé de professionnalisme et les exhorte à se mobiliser auprès des communes dont ils sont prestataires, pour accompagner la mise en œuvre diligente des solutions retenues pour les différentes opérations de lotissement/remembrement urbain.



José TONATO

Ministre du Cadre de Vie
et du Développement Durable